L'éclairage autour des gares du Léman Express

Enquête: Genève est-elle égalitaire?

Mirabilia, laboratoire d'expériences

Le Festival Geneva Lux est de retour

Urgence sociale: le plan d'actions

Magazine d'information de la Ville de Genève

N° 84
décembre 2020 à février 2021

VIVRE À GENÈVE

COMMENT RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE

VILLE DE GENÈVE

VIVRE À GENÈVE

DANS CE NUMÉRO

Aujourd'hui, nous pouvons déjà constater l'impact des bouleversements climatiques. Voilà pourquoi il faut agir sans attendre pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements déjà engagés. Ainsi, la Ville de Genève se mobilise résolument en faveur d'une transformation durable des façons de consommer, de produire, de se déplacer et de se chauffer. Le dossier du magazine explique quels sont ses principaux objectifs.

Il est vrai que depuis de nombreuses années, la Ville investit dans la formation des jeunes en matière de développement durable, notamment en lien avec l'énergie et le climat. Plusieurs associations reçoivent d'ailleurs des subventions pour intervenir dans les écoles.

Ce qui nous touche aussi actuellement, c'est la pandémie. A cause d'elle, Genève fait face à une crise sociale durable avec des inégalités qui se creusent dangereusement. Dans ce contexte difficile, la Ville lance un plan d'actions dont les mesures doivent permettre d'accompagner avec beaucoup d'attention les personnes les plus exposées.

Des projets, la Ville n'en manque pas. Comme mirabilia.ch par exemple, un nouveau site web permettant de valoriser les collections patrimoniales municipales et reflétant leur grande diversité. Autre mise en valeur, celle des nouvelles gares du Léman Express de Champel et des Eaux-Vives, dont l'éclairage a été conçu pour souligner les particularités de chaque site et accompagner les différents usages, notamment ceux liés à la mobilité douce et aux transports publics.

Et pour finir sur une note qui se veut lumineuse elle aussi, sachez qu'en plus du Geneva Lux Festival qui aura lieu comme prévu en janvier, les illuminations de Noël ont fait leur retour au centre-ville pour les fêtes, avec un dispositif étendu et plusieurs nouveautés. Profitons-en !

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

La rédaction

Les illuminations de Noël ont fait leur retour pour les fêtes

EDITO

© Sandra Pointet

Alfonso Gomez
Conseiller
administratif

Plus que jamais, Genève doit se montrer à la hauteur de son qualificatif de ville durable et solidaire

Depuis le mois de mars, la pandémie chamboule nos existences. Nous devons, chacune et chacun, composer avec une situation inédite, incertaine et réinventer notre façon de vivre. Le bouleversement est immense, tant le coronavirus touche aux fondements de notre société, en particulier aux liens sociaux. Face à cette crise, la Ville de Genève est à vos côtés et s'engage de toutes ses forces pour épauler celles et ceux qui en ont besoin.

Le contexte ne doit pourtant pas occulter la crise climatique sans précédent que nous traversons et les grands défis que pose ce début de 21e siècle. Tout en portant une attention soutenue à la situation sanitaire, la Ville de Genève continue ainsi de répondre à ses engagements, notamment en matière de durabilité, de cohésion sociale ou de lutte contre les inégalités. Plus que jamais, Genève doit se montrer à la hauteur de son qualificatif de ville durable et solidaire. C'est aussi l'un des enseignements de la période que nous vivons.

Aujourd'hui, la réponse à l'urgence climatique est donc au centre de notre attention. Alors que la Ville est engagée de longue date en matière de développement durable, le Conseil administratif a souhaité accélérer le processus et faire de la transition écologique l'une de ses priorités. L'objectif est double : il s'agit non seulement de diminuer drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre – responsables du réchauffement climatique –, mais également de mettre en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique.

Les leviers de la commune sont nombreux et touchent à des domaines aussi essentiels que la végétalisation, l'aménagement, l'énergie, la mobilité ou la consommation. L'ensemble de l'administration municipale se mobilisera en ce sens et entend être exemplaire. L'enjeu est de taille : il en va de la préservation de notre qualité de vie. Les ambitions sont élevées et les risques nombreux. Mais je suis convaincu qu'en unissant nos efforts, nous parviendrons, chères habitantes, chers habitants, à relever ce défi, qui nécessite le concours de tous et toutes.

Alfonso Gomez

Vivre à Genève
Magazine d'information
de la Ville de Genève
N°84 décembre 2020
à février 2021
© Ville de Genève
Paraît quatre fois par an

Rédaction
Philippe d'Espine
(rédacteur responsable)
Nadine Allal
Anaïs Balabazan
Laurence Berlamont
Nadine Bonard
Anne Bonvin Bonfanti
Marta Coello
Armelle Combre
Raphaël Fiammingo
Laurence Gagnebin
Laurence Ganter
Julien Gregorio
Véronique Henninger
Corina Isac-Renaud
Jean-Pierre Kazemi
Bénédicte Kippes-Charlet
Marie-Eve Knoerle
Laura Lima-Bay
Véronique Lombard
Marie-Françoise Lücker-Babel
Alexandra Macherel
Sarah Margot
Pascal Moeschler
Céline Nambride-Streit
Errol Nardan
Marcio Nunes
Raoul Palese
Christelle Pally
Martine Pasche
Manuelle Pasquali
Jorge Perez
Barbara Pillonel
Alexis Rivier
Nathalie Roig
Héloise Roman
Sandrine Rudaz
Marina Trayser
Cédric Waelti

Direction générale
Unité info-com
Josefine Trebeljahr
(responsable)
Rue du Tir 3
1211 Genève 11
Tél. 022 418 59 24
vivreageneve@ville-ge.ch
www.geneve.ch/vivreageneve

Illustration de couverture
David Wagnières

Conception et réalisation
Les Ateliers du Nord
Werner Jeker
Benoît Deschamps
Matthieu Gétaz
www.werner-jeker.ch

Photolitho
Bombie

Impression
Media f sa
Impression sur
RecyStar Nature

Publicité
Bertrand Vez
Tél. 078 925 73 39
bertrandvez@gmail.com

Pour notre épargne retraite,
nous avons fait le bon choix en

2014

Et vous ?

RENTES GENEVOISES

Sécurisation de patrimoine depuis 1849

SOMMAIRE
A découvrir dans ce numéro

ACTUALITES
Tout savoir sur une sélection d'événements et de nouveautés
6

WEB
Découvrez un florilège des contenus digitaux de la Ville
11

CHANTIER
La Tour de l'Ile s'offre une nouvelle jeunesse
12

LA PAROLE À…
Dominique Goblet
Grand Prix Töpffer 2020
Patrick Lacourt
Président de Mobilité piétonne
13

QUARTIERS
Des infos sur vos quartiers: Une rubrique «Le saviez-vous?»
14

COMMENT CA MARCHE?
Distributions alimentaires: les bénéficiaires en chiffres
17

ENFANCE
Droits de l'enfant: continuons d'agir!
29

AMENAGEMENT
L'éclairage autour des gares du Léman Express
19

ENQUETE
Genève est-elle une ville égalitaire?
20

AGENDA 21
Les jeunes et le développement durable
21

DROITS HUMAINS
Bientôt le Prix Martin Ennals 2021
23

CULTURE
Mirabilia, laboratoire d'expériences
24

ESPACES PUBLICS
Le Festival Geneva Lux revient en janvier
27

SOCIAL
Urgence sociale: le plan d'actions
31

DOSSIER

Comment répondre à l'urgence climatique

Face aux enjeux liés au changement climatique, la Ville de Genève s'engage résolument en faveur d'une transformation durable des façons de consommer, de produire, de se déplacer et de se chauffer. Notre dossier vous dit tout sur la transition écologique en œuvre.

Pages 8 à 10

ACTUALITÉS

CONCOURS D'ARCHITECTURE

Ecole Liotard et Espace public Cornavin : les projets lauréats

© Nicole Zermatten

L'école Liotard nécessite une rénovation complète et une extension de ses surfaces.

Deux concours d'architecture sont organisés par la Ville de Genève pour offrir un bâtiment et des espaces publics de qualité et adaptés aux besoins des usagères et usagers. Les projets lauréats sont à découvrir au Forum Faubourg. Le premier concours est lié à la **« rénovation et à l'extension de l'école Liotard »,** bâtiment situé entre la route de Meyrin et la rue Liotard, au cœur d'un quartier résidentiel. Construite entre les années 1973 et 1975, l'école nécessite aujourd'hui une rénovation complète et une extension de ses surfaces, afin de faire face à l'augmentation conséquente des effectifs scolaires et parascolaires. Le nouveau bâtiment accueillera des nouveaux locaux mis à disposition de l'école, du parascolaire, mais également des habitant-e-s du quartier dans une optique de polyvalence des espaces.

Le deuxième concours **« Espace public Cornavin – Place de Montbrillant »** projette le réaménagement des espaces publics situés au nord-ouest de la gare de Cornavin et la construction d'un élément structurant, remplissant différentes fonctions liées à la gare et à son extension. A l'horizon 2030, la gare de Cornavin accueillera près de 100 000 voyageurs journaliers. Avec la suppression du trafic individuel motorisé dans le périmètre d'ensemble, le pôle de la gare représente une opportunité unique et indéniable d'amélioration des espaces publics au coeur même de la cité. Le réaménagement des places et des passages inférieurs sous-voies de la gare permettra notamment de revaloriser la place du piéton et de la mobilité douce dans tout le secteur.

Exposition des projets Liotard du 19 au 30 janvier 2021
– sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.
Exposition des projets d'espaces publics Cornavin du 18 décembre 2020 au 13 janvier 2021
– sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

© Nicole Zermatten

Au nord-ouest de la gare de Cornavin, la place du piéton et de la mobilité douce sera revalorisée.

© Bibliothèque de Genève

Un voyage à travers le temps.

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Sur les chemins numériques du patrimoine

En 2020, la Bibliothèque de Genève enrichit de manière significative l'accès à ses collections patrimoniales sur le Web, en lançant notamment trois portails : un pour ses collections iconographiques (bge-geneve.ch/iconographie), un autre pour les manuscrits et archives privées (archives.bge-geneve.ch) et un dernier pour les manuscrits et archives Voltaire (voltaire.bge-geneve.ch). Cette « transition numérique » s'illustre dans une exposition virtuelle sur le blog de la Bibliothèque. Un voyage à travers le temps qui vous conduira des papyrus aux documents électroniques natifs. Suivez le guide sur les chemins numériques du patrimoine … avant de vous y perdre à votre guise !

Exposition virtuelle « Données de base, bases de données » sur :
blog.bge-geneve.ch/bases-de-donnees

HABITAT

Des WC écologiques dans un immeuble, c'est possible !

La coopérative *Equilibre* explore des méthodes alternatives d'assainissement des eaux.

Dans un immeuble genevois standard, les toilettes requièrent de grandes quantités d'eau potable, qui sont ensuite assainies dans une station d'épuration sans que les composants organiques de l'eau sale ne soient valorisés. Afin de lutter contre ce non-sens écologique, la coopérative *Equilibre* explore des méthodes alternatives d'assainissement.

Dans ses trois immeubles de gabarits différents dont l'un est situé à Genève, rue de Soubeyran, trois systèmes ont été développés qui permettent de minimiser ou éviter l'eau nécessaire pour les WC, de récupérer pour l'agriculture les nutriments contenus dans nos excréments, et/ou de traiter tout ou partie de l'eau sale sur place, notamment avec un système spécial de lombricompostage souterrain. Ces trois réalisations sont décrites dans une publication co-financée par la coopérative, la Confédération et la Ville de Genève (programme G'innove), afin que ces savoirs et expériences puissent être partagés et reproduits ailleurs.

Pour en savoir plus :
www.cooperative-equilibre.ch/projets/soubeyran

OUVERTURE DOMINICALE

Nouvelle prestation pour les Bibliothèques municipales

Testée de novembre 2019 à mars 2020, l'ouverture dominicale de la Bibliothèque de la Cité a conquis un large public et sera dorénavant proposée chaque année durant l'hiver. Les Genevoises et les Genevois à la recherche d'activités ce jour-là pourront ainsi profiter d'une offre culturelle supplémentaire de qualité entièrement gratuite. L'occasion d'accéder, en prenant tout son temps, aux prestations déjà proposées en semaine par les Bibliothèques municipales : collections, conseils, orientation, prêts et retours de documents, inscription, sans oublier une programmation culturelle à l'attention d'un public varié avec un accent particulier pour les familles et le jeune public.

© Luca Fascini

Une offre culturelle supplémentaire de qualité et entièrement gratuite.

Pour en savoir plus :
www.bm-geneve.ch

COMMENT RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Face aux enjeux en matière de changement climatique, la Ville de Genève s'engage en faveur d'une transformation durable des façons de consommer, de produire, de se déplacer et de se chauffer. Eclairage sur la transition écologique en œuvre.

A Genève comme ailleurs, nous émettons une quantité de gaz à effet de serre (GES) bien supérieure à ce que notre environnement est capable de supporter. En 2015, le Plan climat cantonal estimait l'empreinte carbone des Genevois-es à 10 tonnes de CO_2 par personne et par an : c'est 10 fois plus que ce que nous devrions émettre pour atteindre l'objectif de neutralité carbone, c'est-à-dire l'équilibre entre nos émissions de GES et leur absorption par les puits naturels que sont les sols, les forêts et les océans. Les secteurs qui émettent le plus de GES sont les bâtiments, la mobilité et l'alimentation.

L'urgence climatique provient de cette augmentation continue de la concentration des GES dans l'atmosphère, entrainant un réchauffement aux conséquences néfastes. En Suisse, la température a déjà augmenté de +1,8°C. Et Genève figure parmi les villes du monde qui pourrait être soumise aux plus fortes hausses des températures dans la décennie à venir, avec une augmentation estimée à +2,5°C.

Objectifs ambitieux

Nous n'avons pas d'autre choix que d'agir. La Ville en est consciente : elle met en œuvre depuis plusieurs années des projets en faveur de la transition écologique au sein de son administration comme sur l'ensemble de son territoire. Rénovation de son patrimoine bâti, encouragement de la mobilité douce ou promotion de la consommation responsable font partie de ses priorités pour diminuer les émissions de GES. En parallèle, la Municipalité conduit des projets visant à augmenter la capacité d'adaptation aux changements climatiques, telles que la débitumisation et la végétalisation du territoire. Pour aller plus loin, et après avoir déclaré l'urgence climatique en 2019, elle travaille à une Stratégie climatique municipale qui réunira l'administration autour d'objectifs communs et détaillera rapidement les mesures urgentes à prendre, puis les mesures à moyen et long termes. Dans ce cadre, la Ville réalise actuellement son bilan carbone. Au niveau financier, elle œuvre à l'élaboration d'un budget sensible au climat. Le projet de budget 2021 reflète d'ailleurs cette évolution : le Conseil administratif a augmenté l'enveloppe des investissements de 130 à 180 millions de francs, afin notamment d'accélérer la rénovation du parc locatif municipal.

Les objectifs de la Ville sont ambitieux : elle entend diminuer de 60% les émissions de GES d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050. Ce dossier offre quelques exemples d'actions entreprises en ce sens*.

Mesures en faveur d'une diminution des émissions de GES

• Réduction de l'impact environnemental des bâtiments

Alors que le mazout représentait 73% de l'approvisionnement pour le chauffage de ses bâtiments en 2006, la Ville a décidé de l'éliminer totalement d'ici 2024. Elle entend également renforcer ses investissements pour l'assainissement énergétique des bâtiments les plus grands consommateurs de son parc immobilier, à l'image de l'ensemble des Minoteries. Alors qu'il consommait près de 500 000 litres de mazout par an, sa rénovation a permis de le rendre « 100% renouvelable et zéro émission de CO_2 ». Les actions entreprises sur le patrimoine municipal depuis 2005 ont permis une réduction de 28% de ses émissions de CO_2.

• Promotion d'une consommation responsable

La Ville soutient des solutions alternatives aux processus de production linéaire consistant à produire, vendre, consommer puis jeter. Dans ce cadre, elle a développé le projet « Réparer plutôt que jeter » qui sensibilise la population aux possibilités de réparation et met à disposition des adresses d'entreprises et d'artisan-e-s travaillant dans ce secteur. En parallèle, une manufacture collaborative ouvrira ses portes d'ici quelques semaines au sein de la Zone industrielle des Charmilles. Cet espace de plus de 1300 m^2 aura pour objectifs la valorisation des matériaux par leur réemploi, la réparation des objets du quotidien ainsi que la location d'outils et de matériel.

• Bannissement du plastique à usage unique

Depuis le 1er janvier 2020, la Ville interdit l'utilisation de certains produits en plastique à usage unique (couverts, pailles, sacs en plastique léger, etc.) sur son territoire. Cela concerne toutes les activités soumises à permission de l'administration, telles que les terrasses d'établissements publics, les manifestations, les installations saisonnières et les marchés. Comme alternative, les

**La promotion de la mobilité douce ayant fait l'objet du précédent dossier, nous n'en reparlons pas ici. Il s'agit bien sûr d'une priorité.*

Face aux enjeux en matière de changement climatique, nous n'avons pas d'autre choix que d'agir

produits réutilisables sont fortement recommandés, les produits compostables et les bouteilles en PET étant cependant autorisés. La grande majorité des commerçant-e-s, marchand-e-s et organisateur-trice-s de manifestations ont appliqué avec diligence ces règles, convaincu-e-s de leur plus-value environnementale.

• Développement de l'utilisation de produits bios, locaux et de saison dans les restaurants scolaires

Depuis 2011, la Ville mène une campagne de promotion des produits régionaux dans les restaurants scolaires. Près du quart des produits servis sont aujourd'hui labellisés Genève Région – Terre Avenir (GRTA). L'an dernier, la Ville a fait évaluer l'impact environnemental des achats alimentaires. Le rapport montre que les cuisines de production sont relativement bien notées en ce qui concerne l'utilisation de produits locaux et de saison, et ont une marge de progression en ce qui concerne le bio. Plusieurs pistes de travail ont été évoquées et feront l'objet d'un atelier avec les cuisinier-ère-s des restaurants scolaires.

Mesures en faveur de l'adaptation au changement climatique

• Récupération des eaux pluviales et désimperméabilisation des sols

Les travaux de construction d'une piste cyclable à double sens sur le quai du Mont-Blanc sont l'occasion de mettre en place des solutions innovantes pour utiliser au mieux les ressources en eau. Entre le pont du Mont-Blanc et la rue des Alpes, des puits filtrants ont été construits le long de l'alignement d'arbres. Lors de pluies, l'eau qui s'écoule du côté du trottoir sera captée par ces réceptacles pour être diffusée par infiltration naturelle dans le terrain. Au pied des arbres, l'enrobé bitumineux a été remplacé par une bande de pavés aux joints perméables pour que l'eau puisse rejoindre les racines. La Ville entend multiplier ce type de projets.

• Une ambitieuse politique de végétalisation

Pour créer des îlots de fraîcheur, la Ville s'est fixée comme objectif, sur son territoire, une couverture arborée de 30 % d'ici 2030, contre 21 % actuellement. Désormais, les coupes d'arbres dites de confort sont strictement bannies et chaque arbre coupé est remplacé par trois spécimens. C'est ainsi que de novembre 2020 à fin mars 2021, quelque 500 arbres seront plantés en Ville de Genève, soit près du triple des années précédentes. Issus d'une centaine d'espèces, ils ont été choisis en fonction de leur adaptation au changement climatique. Par ailleurs, l'approche qui prévaut aujourd'hui pour la gestion des espaces verts est de laisser davantage libre cours à la nature.

• Protection de la biodiversité

Avec plus de 37% d'espèces menacées, probablement disparues ou effectivement disparues, la flore et les milieux naturels genevois font l'objet d'un suivi étroit de la part des autorités cantonales. Dans le cadre d'une convention entre le Canton et la Ville de Genève, les Conservatoire et Jardin botaniques de la commune sont responsables depuis 2012 d'un programme de surveillance de la biodiversité végétale du territoire genevois. Ils assurent la mise à jour en continu de la connaissance de la diversité végétale, la conservation in-situ et ex-situ des espèces rares et menacées, ainsi qu'une expertise scientifique auprès des administrations publiques.

Les images de ce dossier ont été réalisées par David Wagnières

Pour une réponse percutante à la situation climatique, nous avons besoin de la participation de tous et toutes. **Calculez votre empreinte carbone et découvrez comment agir sur** www.geneve.ch/climat

TOUT GENÈVE À PORTÉE DE CLIC!

Quoi de neuf sur les présences digitales de la Ville de Genève? Pour le savoir, rejoignez-nous sur le web et faites partie de notre communauté!

INSTAGRAM

Vous avez été des milliers à aimer la fascinante murmuration des étourneaux, ces vols d'oiseaux tournoyant dans le ciel avec une étonnante coordination, capturés en vidéo cet automne à Genève. Visionner la vidéo: bit.ly/instamurmuration

YOUTUBE

Découvrez en vidéo le nouveau Pavillon de la danse, magnifique construction en bois mêlant légèreté et délicatesse, tout comme le film qui lui rend hommage! Visionner la vidéo: bit.ly/pavillondanse

SITES WEB

Des événements se déroulant à Genève aux titres de presse consultables en ligne, en passant par les dernières informations sur la situation sanitaire à Genève: toutes les infos sont sur les sites de la Ville de Genève!

Dossier spécial COVID-19

Comment se protéger, vivre au quotidien tout en prenant la mesure de la situation sanitaire exceptionnelle, connaître quelles sont les infrastructures ouvertes, fermées, les aménagements effectués pour continuer de fournir les meilleures prestations possibles au public, les mesures d'aides proposées: depuis mars 2020, un dossier spécialement dédié au COVID-19 est disponible sur le site web de la Ville: www.geneve.ch/covid

Agenda en ligne

En raison des évolutions rapides du contexte sanitaire actuel, ce numéro du Vivre à Genève ne comprend exceptionnellement pas d'agenda papier. Pour faire le point sur les annulations, reprogrammations et événements maintenus, rendez-vous sur l'agenda en ligne de la ville, régulièrement mis à jour: www.geneve.ch/fr/agenda

LA TRIBUNE DE GENÈVE
JOURNAL DU SOIR
PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
5 Cent.
5 Cent.

Numérisation de la presse: les premières années de la Tribune de Genève sont en ligne

La Bibliothèque de Genève en collaboration avec les éditeurs de presse, la Bibliothèque nationale et l'Association pour la numérisation des journaux patrimoniaux genevois (ANJG) rend accessible une première tranche de ce patrimoine inestimable, soit les années 1879-1920 de la Tribune de Genève. www.e-newspaperarchives.ch

© Nicole Zermatten

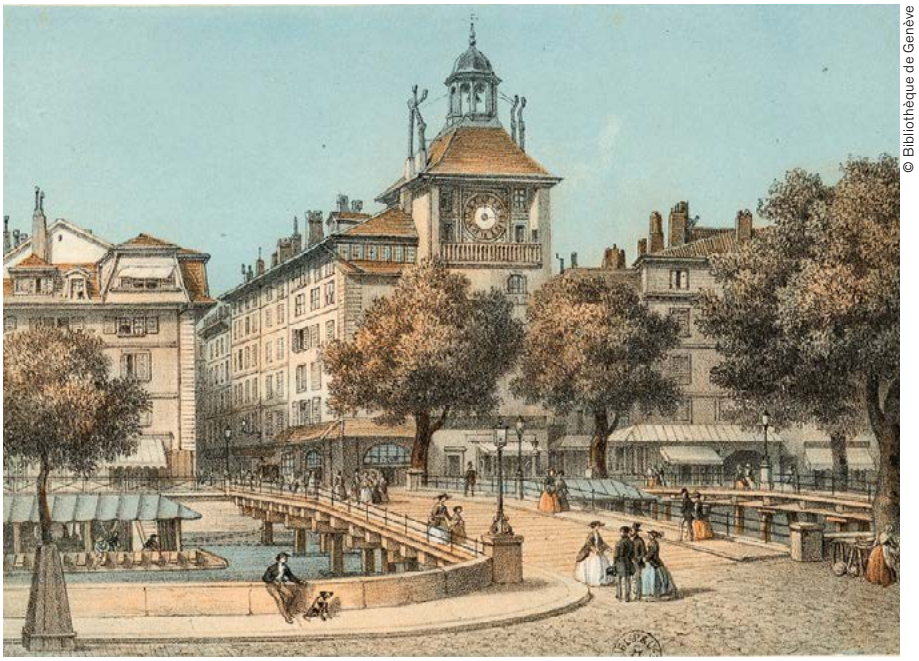

© Bibliothèque de Genève

La Tour de l'Ile entre 1840 et 1870.
Charnaux Frères & Cie. Isidore Laurent Deroy.

© Didier Jordan

CHANTIER

La Tour de l'Ile s'offre une nouvelle jeunesse

Seul élément subsistant du château de l'Ile, construit au début du XIII^e^ siècle, la Tour de l'Ile fait en ce moment l'objet d'un chantier de restauration. Tour de garde par vocation, elle abritait des guetteurs et des réserves, puis a également servi de prison. Dès le XVI^e^ siècle, avec le démantèlement du château puis l'installation de l'horloge, la Tour perd son caractère défensif et reçoit diverses affectations civiles : teinturerie, dépôt pour les munitions, grenier à blé, immeuble locatif. En 1898, elle sera largement modifiée et surélevée par l'architecte Edmond Fatio et ne subira que très peu de modifications depuis lors.

La campagne de restauration actuelle comprend des interventions sur les décors peints datant de la fin du XIX^e^ siècle, ainsi que le cadran et les aiguilles de l'horloge. Les menuiseries et les vitraux sont également concernés. Mais le gros des travaux se concentre sur la restauration de la pierre des façades, afin de la nettoyer, de l'assainir et de la préserver d'une dégradation accélérée. Celle-ci est notamment due à des joints de mortier riche en ciment, réalisés dans les années 1938-39, et qui ne sont pas adaptés à la pierre de molasse dont la façade est principalement constituée.

LA PAROLE À …

Dominique Goblet

Patrick Lacourt

Dominique Goblet

Grand Prix Töpffer 2020

Le Grand Prix Töpffer est décerné chaque année à un-e artiste francophone pour l'ensemble de son œuvre.

Décrivez-nous votre parcours de créatrice …
Depuis toujours, j'ai développé mon travail sur le double axe de la bande dessinée et de la peinture, chaque champ nourrissant l'autre. Quand je travaille pour des expositions, les peintures et dessins sont présentés comme une sorte de réseau d'images qui se répondent et forment une proposition de lecture très ouverte. Dans chacun des domaines, j'explore les limites du genre, cassant les codes. J'ai débuté dès les années 90 avec le collectif Frémok, alors qu'on sortait à peine de l'école supérieure d'art Saint-Luc à Bruxelles. La structure s'est rapidement mutée en maison d'édition afin de répondre à nos besoins de publier les expériences graphiques qui ne répondaient pas aux normes de l'époque. Plus tard, j'ai rejoint le collectif l'Association qui avait mis l'autobiographie au cœur de son programme éditorial. Récemment j'ai aussi travaillé pour la maison d'édition Actes sud.

Genève, c'est un vrai lien d'amitié artistique

Quelles sont vos relations avec Genève ?
Genève, c'est un vrai lien d'amitié artistique, j'y ai trouvé un soutien que je n'ai eu nulle part ailleurs. Il y a eu d'abord le Prix Töpffer international en 2000 pour « Faire semblant c'est mentir », plusieurs expositions à la galerie Papier Gras, quelques résidences en tant que professeur et enfin ce Grand Prix qui récompense l'ensemble de ma carrière. Il m'est donc paru tout à fait évident de proposer mon prochain roman graphique – traitant de la place des femmes et du déni dans les affaires d'abus familial – à la maison d'édition genevoise Atrabile. C'est une maison d'édition exigeante et pointue qui correspond à mes attentes.

Comment s'est passée la collaboration avec les étudiants de la HEAD – Genève pour la conception de l'exposition « Brise lames » ?
Les étudiant-e-s ont fait un travail remarquable et étonnant en s'appropriant mon travail. Voir son projet rejaillir ainsi, prenant formes et dimension inattendues est une expérience qui enrichit mon parcours et me force à me poser de nouvelles questions. Je ne doute pas que les portes qui ont été ici ouvertes auront un impact sur le devenir de mes prochaines expositions.

Pour en savoir plus :
www.prixtopffer.ch

Patrick Lacourt

Président de Mobilité piétonne canton de Genève

Son objectif est d'améliorer continuellement la qualité des réseaux piétons par la réalisation d'aménagements qui rendent agréable et sûre la marche en milieu urbain.

Comment Mobilité piétonne Genève peut-t-elle agir en ce sens ?
Nos actions se basent sur le plan directeur des chemins pour piétons que la Ville a développé, qui est en vigueur, et qui place l'amélioration du domaine public pour les piéton-ne-s comme étant une priorité. C'est un outil qui nous permet d'intervenir afin d'étendre les espaces publics réservés aux déplacements à pied, et de les organiser en réseau de cheminements continus, lisibles et efficaces.

Les besoins des piéton-ne-s sont-ils en concurrence avec ceux des autres modes de déplacement ?
Nous défendons le respect du droit des piéton-ne-s à bénéficier de l'usage exclusif des zones qui leur sont réservées (trottoirs, zones à priorité piétonne, parcs publics). Pour les projets d'aménagements, nous cherchons la concertation avec les autorités et les autres partenaires. En convenant ensemble d'un ordre de priorité des besoins des différents usagers-ères, et donc de ceux des piéton-ne-s, nous voulons éviter que ces derniers ne passent en dernière position, comme cela est encore trop souvent le cas.

L'amélioration du domaine public pour les piéton-ne-s est une priorité

De quels projets actuels attendez-vous des progrès importants pour les piéton-ne-s ?
La réorganisation de la circulation dans le périmètre de la gare de Cornavin, liée à son agrandissement, va apporter une amélioration décisive pour les piéton-ne-s, à condition de bien séparer les modes de transport. Dans cette logique de renforcement du confort des piéton-ne-s, nous préconisons de prolonger les mesures Covid-19 en faveur des piéton-ne-s en diminuant le trafic individuel motorisé aux abords des pôles TPG principaux, tels Rive, Bel-Air, Plainpalais. Nous attendons de la révision du Plan piéton de la Ville de Genève que soit planifiée la réalisation d'axes piétons majeurs sur les rues où la demande de déplacement est la plus grande. Et enfin, nous regrettons le recours contre le projet « Clé de Rive » qui représente pour nous la première étape de l'extension de la zone piétonne du centre-ville.

Pour en savoir plus :
geneve@mobilitepietonne.ch
www.mobilitepietonne.ch/geneve

LE BÂTIMENT DE LA NOUVELLE COMÉDIE EST TERMINÉ

Au cœur du nouveau quartier de la gare de Genève-Eaux-Vives, le chantier de construction qui avait démarré à l'automne 2016 s'est achevé en novembre. C'est le bureau FRES architectes, associé au scénographe Changement à vue, qui avait remporté le concours d'architecture international avec le projet SKYLINE.

D'une longueur de 100 mètres par 40 mètres, l'édifice est rythmé par quatre volumes de hauteurs inégales – jusqu'à 27 mètres pour celui de la cage de scène. Les deux grandes façades vitrées et le foyer traversant favorisent l'ouverture souhaitée par les architectes.

A l'intérieur, deux salles de spectacle : l'une frontale traditionnelle de 500 places disposées en gradins, l'autre de 200 places, équipée d'éléments modulaires permettant d'exploiter l'espace en de multiples configurations. Le bâtiment abrite également des ateliers de fabrication de décors et de costumes, deux salles de répétition, des locaux administratifs et des espaces destinés au public, dont un restaurant s'ouvrant en terrasse sur l'esplanade piétonne. L'institution culturelle a pris possession des lieux, et devrait ouvrir ses portes au public début 2021.

© Didier Jordan

L'édifice est rythmé par quatre volumes de hauteurs inégales – jusqu'à 27 mètres pour celui de la cage de scène.

GENETS

Trois chemins ont été réaménagés

© Nicole Zermatten

Un large trottoir a été créé le long du chemin de Mon-Soleil.

Les chemins de Mon-Soleil, des Colombettes et de la Rochette ont été réaménagés, pour améliorer la qualité des déplacements à pied au sein du quartier. Le quartier des Genêts, anciennement occupé par des villas individuelles, s'est considérablement transformé ces dernières années et accueille aujourd'hui de nombreux bâtiments de logements, d'administrations et d'équipements. L'espace public devait ainsi être adapté et réaménagé pour offrir des cheminements continus, sûrs et confortables aux habitant-e-s, aux usagers et aux usagères.

Un large trottoir a été créé le long du chemin des Colombettes, dont l'un des côtés en était auparavant dépourvu. La promenade s'effectue le long d'une bande herbeuse plantée d'arbres. Au chemin de la Rochette, l'aménagement a été terminé dans la continuité de la partie supérieure, avec un trottoir confortable. Le chemin de Mon-Soleil a également été entièrement réaménagé avec l'élargissement du trottoir et la plantation de six nouveaux arbres. Des places de stationnement pour voitures, deux-roues motorisés et vélos ont été créées. Un nouveau revêtement phonoabsorbant a été posé sur les chaussées. Des aménagements de modération de la vitesse des véhicules ont été mis en place. Enfin, l'éclairage public a été rénové et du mobilier urbain a été installé.

CHAMPEL

Renouveler le Club des Seniors

Le Club des Seniors de Champel a plus de 165 membres et œuvre depuis plus de 35 ans afin d'offrir aux aîné-e-s du quartier des activités diverses, telles que sorties culturelles et repas au restaurant, conférences, tai-chi, bridge, scrabble, jeux, ateliers créatifs, moments d'échanges et de fêtes. En tant qu'habitant-e du quartier, vous pouvez vous engager à soutenir cette association et rejoindre son comité du Club en offrant de votre temps, en proposant des idées et en organisant des activités. Et si vous avez plus de 55 ans, vous pouvez aussi simplement bénéficier de cette offre en devenant membre du Club.

Contacts :
Club des Seniors de Champel
Chemin Édouard Tavan 5
clubseniors.champel@gmail.com

Antenne sociale de proximité
Eaux-Vives Cité/Champel
Tél. 022 418 97 80

CITÉ

La Bibliothèque aux Bastions se transforme

© Bibliothèque de Genève / Matthias Thomann

La Bibliothèque de Genève restaurée.

Réputée pour ses collections séculaires et l'excellence de ses équipes, la Bibliothèque de Genève vous offre depuis la rentrée des espaces de travail et de lecture flambant neufs sur son site des Bastions.

Restaurée dans les règles de l'art pour mettre en valeur ses qualités architecturales d'origine, la Salle du catalogue (premier étage) vous accueille confortablement seul-e ou en groupe. Un espace dévolu à la presse, des postes de consultation informatique et une salle de travail privatisable ont par ailleurs été créés. Vous pouvez retrouver en images l'ensemble des espaces aménagés sur bge-geneve.ch. Voilà peut-être un des plus beaux lieux d'étude de Genève… La magnifique vue sur la promenade des Bastions est offerte !

Pour connaître les conditions d'accès et notamment les restrictions liées à la situation sanitaire, consultez le site Internet de la Bibliothèque de Genève.

LE SAVIEZ-VOUS ?

© Bibliothèque de Genève

Charles Lindbergh en rade à Genève

Entré dans la légende pour avoir été le premier pilote à relier, sans escale et en solitaire, New-York à Paris, « l'aigle solitaire » Charles Lindbergh, accompagné de son épouse Anne Morrow-Lindbergh, effectue en 1933 un périple de 47000 kilomètres, visitant 23 pays, la recherche de futures escales aériennes commerciales. En novembre 1933, ne pouvant plus rentrer par la route de l'Atlantique Nord, les Lindbergh sont contraints d'improviser une route par le sud. Le consul suisse d'Amsterdam téléphone ainsi inopinément à Genève pour prévenir de l'arrivée du couple Lindbergh… dans la journée ! L'hydravion se posera sans encombre dans la Rade, accueilli par une délégation de personnalités sur le quai de la Société Nautique au Port Noir.

© Bibliothèque de Genève

Pourquoi la rue du 23 août ?

Afin de produire du gaz pour assurer l'éclairage de la ville et des possibilités de chauffage, une usine à gaz s'implante en 1844 à la Jonction en pleine zone maraîchère. Rattrapée par le développement urbain, elle se trouve en pleine zone habitée lorsqu'elle est ravagée, le 23 août 1909, par une explosion engendrée par une fuite de gaz, causant la mort de 13 personnes et engendrant des dégâts jusque dans les quartiers de Saint-Jean et des Charmilles. Témoin de ce passé tragique, la rue du 23 août, dans l'Ecoquartier de la Jonction, rend hommage aux victimes de l'explosion.

© Bibliothèque de Genève

Le blog de la Bibliothèque de Genève.

© Olaf Nicolai

Deux nouvelles enseignes artistiques sur la plaine de Plainpalais.

© Didier Jordan

La Ville a reçu le Prix Rue de l'Avenir.

© Bibliothèques municipales

VITE DIT

Le blog de la Bibliothèque de Genève

Découvrez le blog de la Bibliothèque de Genève : expositions virtuelles, coulisses, conseils de lecture, voyages à travers le temps, pépites tirées des collections… le personnel de la Bibliothèque de Genève vous ouvre les portes de l'institution. Un article chaque lundi au minimum !
blog.bge-geneve.ch

Vous avez une question ? Choisissez Interroge

Vous avez une question dans n'importe quel domaine et vous souhaitez une réponse personnalisée ? Les bibliothécaires du service Interroge vous répondent en moins de trois jours à l'appui de sources fiables. Plus de 9 000 questions traitées depuis 2013 ! Pour en savoir plus :
http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/interroge/demarche-en-ligne

Nouvelles enseignes artistiques à découvrir à Plainpalais

Neon Parallax, une collection commune des Fonds d'art contemporain de la Ville et du Canton constituée depuis 2007 sur les toitures d'immeubles de la plaine de Plainpalais, s'enrichit de deux nouvelles œuvres. *Sans titre* de l'artiste Nathalie Du Pasquier qui s'inscrit dans son travail de peintre et designer : une composition de volumes dont les pleins et les vides dialoguent avec l'environnement architectural. Le message cryptique de la proposition *ALDEZBF ?* d'Olaf Nicolai fait lui appel à l'imaginaire collectif ; il proviendrait de la planète Mars, transcrit par la plume d'une médium. Pour en savoir plus : www.neonparallax.ch

Quatre expositions depuis chez vous

Vous êtes en manque d'expositions suite aux fermetures des institutions culturelles ? Sur le blog de la Bibliothèque de Genève, rubrique expositions, quatre propositions sont disponibles dès maintenant. Découvrez les photos de Genève à la Belle Époque par l'une des pionnières de ce médium ou retracez l'histoire de la chapelle des Macchabées. Plus moderne, découvrez les affiches culturelles du graphiste Pablo Lavalley ou suivez les chemins numériques du patrimoine. Direction blog.bge-geneve.ch

Les cérémonies funéraires en vidéo

Depuis cet été, il est possible de visionner des obsèques grâce à une captation vidéo effectuée pendant la cérémonie. Cette nouvelle prestation proposée aux familles endeuillées permet d'élargir de manière virtuelle le cercle des participant-e-s, extrêmement restreint suite aux directives sanitaires. Pour les familles dispersées à l'étranger, pour celles et ceux qui ne peuvent assister à une cérémonie en raison de la limitation du nombre de personnes, cette nouvelle manière d'assister à distance, en direct ou en différé à une cérémonie funéraire du centre funéraire de Saint-Georges, permet d'être en lien avec les familles. La cérémonie est filmée en toute discrétion avec l'assistance visible de dos et l'officiant-e de face. Il est possible de visionner la cérémonie durant 72 heures via un lien internet. Pour en savoir plus : Service des pompes funèbres, cimetière et crématoires. Tél. 022 418 60 00

Aménagements Covid-19 : la Ville primée

L'association Rue de l'Avenir décerne un prix conjointement à la Ville de Genève et au Canton de Genève pour leurs réalisations d'aménagements Covid-19 pour les piéton-ne-s et les cyclistes. De nature honorifique, ce prix constitue une manifestation de reconnaissance et de distinction d'une politique, d'une démarche novatrice, dans le domaine d'action qui est celui de Rue de l'Avenir : mobilité douce, urbanisme de proximité, sécurité des déplacements et usage de l'espace public pour tous. A travers ce prix, Rue de l'Avenir salue le courage politique des élu-e-s, Mme Frédérique Perler pour la Ville, son prédécesseur M. Rémy Pagani, et M. Serge dal Busco pour l'Etat de Genève, qui ont su réagir rapidement en période de crise sanitaire en offrant à la population des solutions efficaces et sécurisées pour se déplacer à pied ou à vélo.

TPG : l'abonnement annuel à 300 francs pour les 12-24 ans

La Ville de Genève subventionne les abonnements annuels « Tout Genève pour les juniors ». Pour cette année 2020, plus de 4 500 jeunes ont déjà profité d'une aide financière de 100 francs pour acheter leur abonnement. Un chèque-commune a été envoyé en mars à tous les 12-24 ans, domiciliés en Ville de Genève, pour leur offrir un rabais de 100 francs à l'achat de l'abonnement. Le chèque peut s'échanger dans tous les points de vente TPG jusqu'au 30 décembre. Vous n'avez rien reçu ? Suivez les instructions sur notre site officiel « action tpg ». Bon à savoir : un rabais supplémentaire de 50 francs est accordé si un parent possède également un abonnement annuel (rabais famille). L'action devrait être reconduite en 2021.

DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES : LES BÉNÉFICIAIRES EN CHIFFRES

La crise a révélé une grande précarité à Genève, qui était jusqu'ici peu ou pas connue. Du 4 mai au 6 juin, la Ville a coordonné les distributions alimentaires aux Vernets, initiées par la Caravane de Solidarité, soutenues par les Colis du Cœur et la Fondation Partage. Du 15 juin au 30 septembre, ces distributions se sont déroulées de manière décentralisée sous l'égide du canton. Depuis le 7 octobre, elles sont prises en charge par les Colis du Cœur.

L'occasion pour nous de se pencher sur les bénéficiaires de cette prestation à partir d'enquêtes établies pendant ces distributions par l'Unige et le CAMSCO*.

LES DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES, CE SONT:

- **16 127** colis alimentaires distribués aux Vernets
- **37 300** colis alimentaires dont **10 350** articles pour bébé et **6 000** articles d'hygiène féminine fournis aux écoles Hugo-de-Senger et Trembley
- En moyenne, **1970** colis sont distribués chaque semaine depuis le 7 octobre au Palladium.

PARMI LES RÉPONDANT-E-S, ON RETROUVE :

- **52 %** de personnes migrantes sans statut légal
- **28 %** de résident-e-s détenant un titre de séjour
- **4 %** de requérant-e-s d'asile
- **4 %** de suisses

LOGEMENTS

- **59 %** vivent dans un logement sur-dense
- **1/3** estiment ne pas pouvoir s'isoler correctement

ALIMENTATION

- Avant la crise, **11 %** des familles devaient réduire souvent la qualité ou la quantité de nourriture
- Pendant la crise, ce sont **30 %** des familles qui sont confrontées à cette difficulté

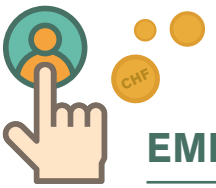

EMPLOI ET REVENU

- Avant la crise, **2/3** des répondant-e-s gagnaient moins de **CHF 2 000.–** par mois
- Pendant la crise, **24 %** ont perdu leur emploi. **95 %** disent ne pas pouvoir faire face à une dépense soudaine de **CHF 1 500.–**

ACCÈS AUX SOINS

- **45 %** des répondant-e-s n'ont pas d'assurance maladie
- **6 %** des enfants n'ont pas de suivi médical

NON-RECOURS AUX PRESTATIONS

- **70 %** ne recourent à aucune aide. **10 %** se trouvent dans une situation de non-recours extrême
- **50 %** déploient des stratégies de débrouille personnelles

Pour en savoir plus*:

- Prof. Bonvin J-M. et al., (2020). La population en grande précarité en période de Covid-19 à Genève : conditions de vie et stratégies de résilience. www.geneve.ch/fr/actualites/etude-revele-impact-covid-populations-plus-precarisees-geneve
- Dr. Jackson Y. et al., (2020). Connaissance, attitude et pratiques en lien avec le Covid-19 parmi les personnes en insécurité alimentaire à Genève.
- Dr. Jackson Y. et al., (2020). Conditions de vie, santé et sécurité alimentaire des familles avec enfants participant aux distributions alimentaires durant la crise du Covid-19 à Genève. www.hug.ch/medecine-premier-recours/consultation-ambulatoire-mobile-soins

CET HIVER, TOUT LE MONDE A ENVIE DE SE METTRE À L'ABRI.

OFFRE GIVRÉE

CHF 75.-/an
CHF 10.-/mois

Dans les 4 vélostations du Léman Express :
Lancy-Pont-Rouge, Lancy-Bachet,
Eaux-Vives Sud, Gare de Chêne-Bourg

Accessibles 24h/24 et 7j/7

Simple et rapide avec la web app velocity.ch

FONDATION DES PARKINGS
nous développons pour vous

L'ÉCLAIRAGE AUTOUR DES GARES DU LÉMAN EXPRESS

© Nicole Zermatten

Sur le plateau de Champel, une guirlande lumineuse suit le mouvement sinueux des cheminements.

© Didier Jordan

Aux Eaux-Vives, l'éclairage accompagne les espaces publics d'une lumière confortable et adaptée à leurs nombreux usages.

La Ville de Genève a aménagé les espaces publics autour des nouvelles gares du Léman Express de Champel et des Eaux-Vives. L'éclairage a été conçu pour mettre en valeur les particularités de chaque site et pour accompagner les différents usages, notamment ceux liés à la mobilité douce et aux transports publics.

Une guirlande lumineuse à Champel

Une chênaie a été plantée sur le plateau de Champel. Les 135 nouveaux arbres sont placés au cœur d'une cinquantaine d'îlots de verdure, autour desquels serpentent les cheminements d'accès à la gare.

L'éclairage public a été conçu en fonction du caractère piétonnier affirmé de ce lieu. Une guirlande lumineuse accompagne le mouvement sinueux des cheminements. Elle amène une touche poétique et participe à la création d'une ambiance particulière. Cette guirlande est équipée des mêmes lampes que le cordon lumineux de la Rade. Il s'agit d'un matériel développé par la Ville de Genève pour optimiser à la fois le rendement énergétique et la qualité de la lumière.

Un éclairage différencié selon les usages aux Eaux-Vives

Le site de la gare des Eaux-Vives s'étend sur un vaste périmètre. Un nouveau quartier est en construction, avec de l'habitat, des activités et des équipements. A ce jour, la première étape d'aménagement est terminée entre la route de Chêne et la place de la Gare-des-Eaux-Vives. L'éclairage accompagne les espaces publics d'une lumière confortable et adaptée à leurs nombreux usages.

Les luminaires sont situés principalement sur des mâts, dont la hauteur varie entre 4 et 10 mètres selon le contexte. Les voies pour les mobilités douces sont éclairées par des mâts à échelle humaine, alors que le long des voiries ou sur les parvis, leur hauteur est plus élevée. Toute l'installation a été conçue pour une gestion intelligente de la lumière, en fonction des lieux et des moments de la nuit.

Des touches de couleur ponctuent l'éclairage « blanc chaud » de l'ensemble du site. Le long de la promenade Agasse-Weber, la lumière prend des teintes colorées durant une heure par nuit. Au cœur du site, l'esplanade Alice-Bailly se pare des reflets ambrés, alors que devant la Comédie, des plots encastrés rouges matérialisent un discret tapis lumineux qui se reflète dans la façade. L'ensemble de ces lumières colorées s'éteint à minuit. Enfin, la « Voie verte » qui longe le site est équipée de balises avec des petits points lumineux verts, indiquant la trajectoire à suivre à la hauteur des carrefours.

Pour un éclairage responsable

Depuis de nombreuses années, la Ville de Genève mène une politique qui vise à « éclairer mieux tout en consommant moins ». La diminution de l'intensité de la lumière durant la nuit, aux heures les moins fréquentées par le public en est l'un des moyens. Sur le plateau de Champel, l'intensité lumineuse est abaissée de 40 %. Sur le site de la gare des Eaux-Vives, l'objectif est le même, mais il est atteint par une gestion fine de la lumière par secteurs, en variant l'intensité ou le nombre de points lumineux allumés.

Rappelons enfin que déjà la moitié de l'éclairage fonctionnel de la Ville de Genève diminue de 40 % entre 20h ou 22h et 6h. L'un des principaux objectifs est de limiter l'impact de l'éclairage artificiel tout en baissant la facture énergétique. L'utilisation de lampes à sources à LED s'est aussi généralisée dans les nouveaux aménagements. Une couleur « blanc chaud » avec un indice de 3 000 Kelvin au maximum est privilégiée, car elle contient peu de longueurs d'ondes bleues, pour préserver au mieux la santé des êtres humains et la biodiversité.

GENÈVE, UNE VILLE ÉGALITAIRE ?

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, la Ville de Genève accorde une attention particulière aux enjeux de genre dans l'espace public. Pour disposer de données locales, elle a mandaté fin 2019 l'Université de Genève, avec la volonté de répondre à une question centrale : Genève est-elle une ville égalitaire ?

L'enquête donne la parole à 80 usagères de la ville, et explore avec elles leurs représentations et leurs pratiques de l'espace public, les lieux qu'elles fréquentent, ceux qu'elles évitent, les modalités de transports qu'elles favorisent et les contraintes auxquelles elles sont confrontées.

Une réalité contrastée

Premier constat : si la qualité de vie est globalement appréciée à Genève, toutes les femmes ne profitent pas de la même manière des ressources offertes par la ville, notamment selon leur âge, leur revenu, leur position sociale ou encore leur orientation sexuelle. Par ailleurs, l'enquête confirme la récurrence de différentes formes de violence vécues par les femmes dans l'espace public. Ce dernier apparait comme un espace en tension, un lieu de passage, que les femmes veulent investir mais où elles vivent de nombreuses interactions non-désirées. Ainsi, toutes les femmes interrogées mettent en place des stratégies d'anticipation, d'évitement ou de protection, qui sont autant de moyens pour continuer à accéder à l'espace public, mais qui ont des conséquences, notamment en termes de charge mentale.

Une contribution clé pour la Ville

Parmi les recommandations de cette étude figurent notamment l'intégration des enjeux de genre dans les plans d'aménagement et les politiques liées aux transports, ainsi que le renforcement des actions de sensibilisation, de formation des professionnel-le-s et de lutte contre les discriminations. Elles permettront à la Ville de consolider son plan d'action « Objectif zéro sexisme dans ma Ville » en l'enrichissant de nouvelles mesures.

Pour en savoir plus
www.geneve.ch/zero-sexisme

LES 6 TOITS : un nouveau pôle culturel va voir le jour au sein de la ZIC

© LES 6 TOITS

Entre enseignement, représentations, activités de médiation et salles de répétition, LES 6 TOITS s'annonce comme un lieu pluridisciplinaire inédit à Genève.

En novembre 2019, la Ville lançait un appel à projets pour la mise à disposition temporaire d'espaces sur une surface de plus de 800m² dans la Zone industrielle des Charmilles (ZIC), dans une dynamique d'émergence et de créativité. Lauréat du concours, LES 6 TOITS est un projet culturel novateur, favorisant les synergies et la mutualisation des compétences.

Né de la collaboration entre plusieurs institutions culturelles genevoises – le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, l'Ensemble Contrechamps, Eklekto et l'Orchestre de Chambre de Genève –, LES 6 TOITS ambitionne de devenir un pôle artistique pluridisciplinaire inédit à Genève, dédié à l'enseignement, à la recherche, à la création et à la production. Une programmation stimulante est prévue, avec plus de 140 événements par an, lors desquels les publics de tous âges seront encouragés à venir découvrir, expérimenter, échanger et écouter. Des activités de médiation seront également régulièrement organisées en partenariat avec les associations et les institutions du quartier des Charmilles. Les collaborations avec les artisan-e-s de la ZIC seront par ailleurs privilégiées.

Un aménagement bien pensé

Accompagné par le bureau d'architectes Frei & Stefani, le projet LES 6 TOITS donnera une nouvelle vie à ces anciens dépôts municipaux, à travers un aménagement minimal et efficace. Des modules en bois insonorisés et en partie vitrés seront installés pour accueillir les salles de répétition et de représentation communes aux quatre structures. Ces espaces pourront également être loués pour les besoins ponctuels de groupes de musique, de compagnies, d'ensembles et d'orchestres.

Prochaines étapes

Conformément aux conditions prévues par l'appel à projets, la Ville mettra gratuitement à disposition les locaux pour une durée de 5 ans, en contrepartie d'investissements conséquents qui seront réalisés par le projet lauréat. Selon le calendrier prévisionnel, ce nouveau lieu pourrait ouvrir d'ici fin 2021.

COMMENT ÉDUQUER LES ÉLÈVES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis de nombreuses années, la Ville de Genève investit dans la formation des jeunes en matière de développement durable, notamment en lien avec l'énergie et le climat. Plusieurs associations reçoivent des subventions pour intervenir dans les écoles de la municipalité. Elles sensibilisent chaque année entre 1 000 et 2 000 élèves.

© Pierre Olivier

Chaque année, entre 1000 et 2000 élèves genevois sont sensibilisés aux enjeux du développement durable : ici une classe 4P de l'école de Cayla, avec des animatrices d'Actions-Durables.

« Quand je serai grand, je voudrais être vivant » titrait une des pancartes brandies lors des Marches pour le climat menées en 2019-2020 par les étudiant-e-s en grève. Clairement, les jeunes n'ont pas besoin de leurs aîné-e-s pour se sentir concerné-e-s par l'état du monde et vouloir agir. Mais agir comment ? Un des rôles de l'école est de les équiper pour mieux comprendre la complexité des défis environnementaux et sociaux.

Pourtant, malgré une place transversale importante dans le Plan d'études romand, les enseignant-e-s manquent souvent de moyens et de compétences pour aborder le développement durable. Afin de suppléer à cette lacune, plusieurs associations ont créé des programmes pédagogiques. Avec la validation du Département de l'instruction publique, qui veille à la qualité des prestations, elles sont actives dans des classes de tous niveaux et bénéficient de subventions municipales. Ici nous présentons trois initiatives exemplaires de ce soutien.

Au primaire

- **Robin des Watts** (partenariat entre l'association Terragir et Terre des hommes Suisse) : Ce programme articule un « volet nord » et un « volet sud » afin que les élèves de 7-8P comprennent nos interdépendances à l'échelle planétaire. Le programme enseigne ce qu'est l'énergie et permet aux élèves de mesurer l'éclairement, l'électricité et le chauffage dans leur bâtiment. Ils et elles traquent le gaspillage de watts … et proposent des améliorations permettant d'économiser de l'énergie – et par conséquence de l'argent. Ces « classes ambassadrices » sensibilisent leurs camarades « lors de journées énergie et solidaire ». Puis une somme associée aux économies est investie via le fonds de solidarité de la Ville dans un projet de solidarité internationale, par exemple dans un kiosque solaire rattaché à une école en Afrique.

- **Agendas 21 scolaires** (association Actions-Durables) : Souvent, les différents thèmes en lien avec le développement durable – énergie, alimentation, biodiversité, déchets, mobilité, responsabilité sociale … – sont traités de façon séparée, sans que les élèves ne puissent comprendre les liens qui les relient L'association Actions-Durables a reçu un soutien du programme G'innove de la Ville de Genève pour son approche originale interdegrés (de la 3P à la 8P), qui touche une dizaine de classes au sein d'un même établissement sur une période de deux ans, permettant de relier entre eux un vaste champ de sujets en lien avec la transition écologique. Cette offre riche a été ciblée pour les écoles du Réseau d'enseignement prioritaire.

Au secondaire

- **Programme eCO$_2$profil** (association Ecolive) : Ce programme permet aux élèves du secondaire d'effectuer facilement leur bilan carbone personnel, celui de leur classe et celui de leur établissement. Les résultats, présentés sous une forme très visuelle, sont discutés en classe et permettent aux élèves de choisir ensemble un projet d'économies d'énergie en lien avec leurs émissions, à mettre en œuvre conjointement. Les projets réalisés sont ensuite mis en valeur sur le site web d' eCO$_2$profil.

Largement appréciés par les enseignant-e-s et les élèves, et relayés dans les familles, ces programmes sont devenus incontournables pour la formation des futurs citoyen-ne-s genevois-es.

NOËL MAGIQUE

valeorcommunication.ch

CONCOURS – VISITE PÈRE NOËL – EMBALLAGES
CADEAUX OFFERTS – SURPRISES

BALEXERT.CH

VIENS ME RETROUVER À BALEXERT !

CONCOURS

16 NOV.
>
12 DEC.

GAGNE TON CADEAU RÊVÉ D'UNE VALEUR DE CHF 500.-
5 GAGNANTS TIRÉS AU SORT !

Votre moment
balexert
120 ENSEIGNES

© Patrick Gilliéron Lopreno

La cérémonie du Prix Martin Ennals concrétise l'engagement de la Fondation du même nom et de la Ville de Genève pour défendre les droits humains.

PROTÉGER LES DROITS HUMAINS EST PLUS NÉCESSAIRE QUE JAMAIS

Le Prix Martin Ennals, dont la prochaine édition aura lieu le 11 février 2021, récompense chaque année à Genève des personnes au courage exemplaire et luttant pour le respect des libertés fondamentales. Plusieurs finalistes et lauréat-e-s sont emprisonné-e-s, d'autres ont été contraint-e-s de fuir leur pays et ont trouvé refuge en Suisse.

Soutenu par la Ville de Genève depuis de nombreuses années, le Prix Martin Ennals, du nom du troisième Secrétaire général d'Amnesty International, vise à donner protection, visibilité et aide financière à des défenseurs et défenseuses des droits humains se distinguant par la force de leur engagement et leur abnégation.

Actuellement, plusieurs d'entre eux se trouvent malheureusement en détention :

- Ilham Tohti (lauréat 2016, Chine)
- Ahmed Mansoor (lauréat 2015, Emirats Arabes Unis)
- Nabeel Rajab et Abdullah Al-Khawaja (finalistes 2012, Bahreïn)
- Nasrin Sotoudeh (finaliste 2012, Iran)

D'autres, comme Karla Avelar (finaliste 2017, Salvador), Abdul Aziz Muhamat, (lauréat 2019, Soudan) et le Vénérable Luon Sovath (lauréat 2012, Cambodge), ont dû fuir leur pays et ont trouvé refuge en Suisse. Le soutien du Prix Martin Ennals leur est souvent capital. « Ce Prix Martin Ennals est important non seulement pour les défenseurs des droits humains au Cambodge, mais dans le monde entier. Il m'a apporté reconnaissance et protection. Alors que mon gouvernement dénigrait mon travail, le Prix m'a donné la confiance nécessaire pour poursuivre mon combat, sachant que je faisais ce qui était juste, », explique le Vénérable Luon Sovath.

La crise du Covid-19, qui touche la population mondiale depuis bientôt un an, met à l'épreuve sociétés et gouvernements. Elle accentue les inégalités, les injustices et les atteintes aux droits fondamentaux. Dans ce contexte à la fois exceptionnel et incertain, la cérémonie de remise du Prix Martin Ennals 2021, prévue le 11 février prochain dans un format adapté aux mesures sanitaires, sera plus que jamais l'occasion pour chacun-e de réaffirmer son attachement aux droits humains et de rendre hommage ensemble à des défenseurs et défenseuses à la trajectoire exceptionnelle.

Pour en savoir plus :
www.martinennalsaward.org

PUBLICITÉ

© Ville de Genève

MIRABILIA, LABORATOIRE D'EXPÉRIENCES

Mirabilia.ch est un nouveau projet collaboratif de la Ville permettant de valoriser les collections patrimoniales municipales et reflétant leur grande diversité. Il est le résultat d'une fructueuse collaboration entre 8 institutions muséales et ambitionne de favoriser l'interaction entre le patrimoine en ligne et le public.

A travers des thématiques choisies par un comité éditorial, le site propose des associations insolites d'œuvres d'art, de documents d'archives et d'objets scientifiques. Il permet également une recherche géographique, par mots-clé ou institutions et affiche aussi une ligne du temps.

Mirabilia c'est aussi des rencontres avec le public selon différents formats de médiation avec des ateliers favorisant le lien social. « Les mots du clic » à la fois jeu d'observation, d'acquisition de vocabulaire et de réflexion incitent au débat et à la recherche de consensus au travers d'un exercice d'analyse d'images. « Les rencontres GAM » permettent à des personnes de générations ou de milieux différents de se rencontrer sur un pied d'égalité pour dialoguer autour des collections et inventer une histoire à partir d'un objet. Quant aux « Les café-récits », ils forment une communauté temporaire qui se retrouve l'espace d'une rencontre. Les personnes qui ne se connaissent pas se racontent des anecdotes et des expériences en lien avec un sujet particulier.

Mirabilia.ch est donc plus qu'un nouveau site internet, c'est tout un environnement de découvertes, d'histoires et d'expériences.

Photographie Genève : une année hors cadre

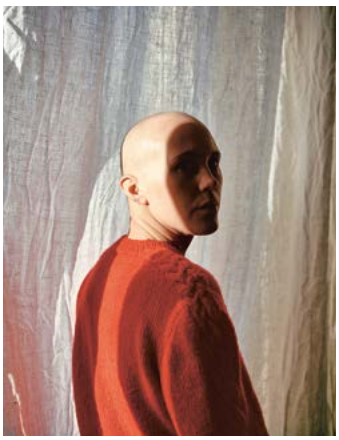
© Laurence Rasti

Lena in the shadow, 2018, de la série Venuse.

Entre Genève et le 8e art, c'est une longue histoire d'amour qui s'est concrétisée il y a quelques années en inscrivant la photographie comme une politique culturelle prioritaire de la Ville de Genève.

Si certains projets ont été ajournés, nous aurons vu cette année la mise en lumière du travail de Laurence Rasti (lauréate de l'enquête genevoise et d'une bourse de la Ville de Genève 2020), les expositions patrimoniales *Pionniers de la photographie et Fred Boissonnas,* ainsi que *Les lois de l'improbabilité* au Centre de la photographie Genève et la création de l'association Lumen, pour la promotion de la photographie à Genève.

Le prochain grand rendez-vous des amoureux de l'image est la Biennale de la photographie – NO'PHOTO qui devrait se tenir du 25 septembre au 10 octobre 2021 !

Un ouvrage pour marquer le Bicentenaire du Muséum

Au début du 19e siècle, quelques savants genevois se regroupent pour mettre en commun différents cabinets de curiosités et créer ainsi le Musée académique … institution exclusivement destinée à l'enseignement des sciences, de l'histoire et des arts.

Muséum Genève, deux cents ans d'histoire naturelle.

Mais l'instabilité politique et l'agitation des années qui vont suivre avec l'occupation napoléonienne, la restauration, la perte ou le vol supposé de certains objets, ne font que compliquer la situation. De plus, ces érudits, certes passionnés, ne sont sans doute pas de bons gestionnaires. La Ville de Genève, appelée au secours, rachète le Musée en 1820 et l'ouvre au public. C'est le début d'une grande aventure !

© Rudy Decelière

The Wind You Never Felt - Rudy Decelière.

Une installation artistique en lumières et en mouvements

L'ouverture prochaine du Pavillon de la danse dévoilera une œuvre de l'artiste genevois Rudy Decelière, imaginée spécifiquement pour le foyer.

The Wind You Never Felt (le vent que vous n'avez jamais senti) est une proposition autant lumineuse que cinétique, retenue par un jury à l'issue d'un concours entre six artistes invité-e-s, organisé par la Ville de Genève par le biais de son Fonds d'art contemporain.

Quelque 1 700 LEDS suspendues à des fils de cuivre forment un plan horizontal : une présence légère et vivante telle une « population-lumière » selon les termes de l'artiste. Les éléments, réalisés artisanalement et naturellement uniques, se balancent subtilement grâce à des électro-aimants intégrés, qui s'attirent ou se repoussent l'un vers l'autre. Une cadence régulière à l'image d'une « ronde » passe à une agitation chaotique et désorganisée, comme si l'ensemble était traversé par un léger courant d'air. L'aléatoire se met en œuvre au sein d'un système ultra ordonné.

Le Musée d'art et d'histoire du futur

© Musée d'art et d'histoire

La nouvelle identité visuelle du Musée d'art et d'hisitoire

À la tête du Musée d'art et d'histoire depuis un an, Marc-Olivier Wahler a présenté sa stratégie pour l'institution.

Pendant les dix prochaines années, le musée centenaire deviendra un laboratoire d'idées, dans lequel des expériences seront menées, entre autres, sur la manière de présenter les objets de la collection. La programmation a été entièrement revue et s'organise de manière semestrielle, alternant grandes, moyennes et petites expositions et nocturnes événementielles. Et chaque année, un commissaire invité aura carte blanche pour revisiter la collection six mois durant.

Côté parcours permanent, les arts graphiques ayant rejoint le bâtiment principal, les espaces laissés vacants de la promenade du Pin se transforment en un tiers lieu consacré à la consultation des œuvres graphiques et au fonds précieux de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, ainsi qu'aux animations de médiation culturelle. Une nouvelle identité visuelle parachève cette mue : imaginée par un atelier zurichois, celle-ci s'étaye sur un logo à la ligne graphique dynamique, sobre et contemporaine.

Les délices de l'Ariana

Depuis le printemps 2020, les collaborateurs et les collaboratrices du Musée Ariana proposent chaque semaine, sur la toile (site internet et réseaux sociaux), une recette de cuisine de leur cru associée à une pièce de la collection.

Pour en savoir plus :
www.musee-ariana.ch
@museearianageneve

© Musée Ariana / graphisme debleu

La couverture du livre de cuisine *Les délices de l'Ariana.*

Cette série inédite est une autre façon de vous faire voyager. Un voyage culinaire tout d'abord, tant la provenance des recettes est diverse mais aussi artistique, avec la découverte de nombreuses pièces (plats, assiettes, théières, bols, etc.) de la collection, mixant technique, époque et origine. Publication d'un livre de cuisine *Les délices de l'Ariana,* en vente à la boutique du musée dès le 15 décembre 2020.

TERRASSES : UN COUP DE POUCE SI LA SITUATION LE PERMET

© Nicole Schmidt

Les terrasses auront le droit de jouer les prolongations si la situation sanitaire le permet.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 fait payer un lourd tribut aux commerçant-e-s. Fermeture des cafés, bars et restaurants au printemps, nombreuses places perdues à l'intérieur des établissements à cause des distances obligatoires entre les tables et bien d'autres contraintes, tout cela pèse lourd sur le chiffre d'affaire des exploitant-e-s.

Afin de soutenir l'économie locale, le Conseil administratif de la Ville de Genève a décidé courant octobre de prolonger l'ouverture des terrasses d'été jusqu'au 28 février 2021. En temps normal, ces dernières doivent être retirées le 31 octobre. Mais cette année, dès que la situation sanitaire le permettra, elles auront le droit de jouer les prolongations (gratuitement) afin de donner une bouffée d'oxygène aux restauratrices et restaurateurs.

750 terrasses

Cette prolongation concerne 750 terrasses, dont 400 se trouvent sur le domaine public et 350 sur la chaussée. Tout propriétaire de café ou restaurant qui veut profiter de cette possibilité doit en faire la demande au Service de l'espace public (SEP) de la Ville de Genève. Les exploitant-e-s seront exemptés des taxes d'empiètement. En revanche, afin d'éviter les nuisances sonores nocturnes dans les quartiers, leur ouverture ne sera autorisée que jusqu'à 21h. Outre les horaires, les exploitant-e-s intéressé-e-s par cette prolongation devront respecter un certain nombre de conditions (respect du périmètre octroyé, propreté, respect des mesures sanitaires liées au Covid-19). De plus, en vertu de la législation cantonale, les chaufferettes fonctionnant au gaz d'origine fossile, mazout ou électricité ne sont pas admises sur les terrasses.

Profiter des belles journées hivernales

«Cette mesure a été adoptée par le Conseil administratif avant la fermeture des établissements en novembre», rappelle la Conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis en charge du Département de la sécurité et des sports. «C'est un soutien au commerce local et à un secteur qui traverse de grandes difficultés, nous espérons que la situation sanitaire permettra bientôt aux exploitant-e-s de profiter de cette disposition» explique la magistrate.

Cette mesure de soutien destinée aux propriétaires de cafés et restaurants entraînera un manque à gagner de 200 000 francs pour la Ville de Genève. Elle accompagne les mesures déjà prises dans le cadre de la crise sanitaire en faveur des entreprises locales, notamment des sites gratuits pour les marchés et terrasses en 2020 et une réduction de 50 % sur la taxe d'empiètement sur le matériel publicitaire et les enseignes (menus sur chevalet devant les restaurants, etc.).

LA SEPTIÈME ÉDITION DU FESTIVAL GENEVA LUX REVIENT EN JANVIER

Les Népenthèses.sur la place du Rhône.

Après une sixième édition particulièrement réussie, le Geneva Lux Festival reviendra du 22 au 31 janvier 2021.

Dans cette période si particulière, ce sont une vingtaine d'œuvres qui habilleront notre cité à la fin du mois de janvier. Parmi elles, quelques nouveautés bien sûr dont certaines viendront animer la rive droite de la ville. Attendez-vous à voir une grand mammifère marin et son jeune enfant illuminer les rives du lac, tandis qu'une invasion d'autres jolies petites bêtes s'installera non loin de là.

Egayer la ville

Si l'année 2020 s'achève dans un contexte morose, nous espérons qu'en ce début d'année 2021, les lumières du Geneva Lux Festival tant apprécié de toutes et tous viendront égayer la ville et feront voyager ses habitantes et habitants ainsi que ses hôtes de passage. Ainsi par exemple encore, une forêt de coquelicots devrait envahir certains arbres, alors que d'autres seront parés d'œuvres qui font déjà le bonheur de tous. Un festival des lumières au cœur de l'hiver, comme un espace de chaleur qui tombe à pic.

Un festival des lumières au cœur de l'hiver, comme un espace de chaleur qui tombe à pic

Accès libre

Accès au festival libre, de la tombée de la nuit à minuit, du vendredi 22 au dimanche 31 janvier 2021. Le programme complet du festival sera disponible début janvier sur www.genevalux.ch

Et des illuminations de Noël au centre-ville!

En plus du Geneva Lux Festival en janvier, les traditionnelles illuminations de Noël ont fait leur retour au centre-ville depuis le 27 novembre. Cette année, le dispositif a été étendu. Plusieurs nouveautés peuvent ainsi être contemplées dans les rues les plus passantes et sur certaines places de l'hypercentre. De quoi animer la cité pendant la période de l'Avant.

Protégez-vous. Protégez les autres. Tous. Vraiment.

#TousSolidaires

www.geneve.ch/coronavirus

VILLE DE GENÈVE

DROITS DE L'ENFANT: IL FAUT CONTINUER À AGIR

Chaque année, le 20 novembre, on célèbre l'anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Depuis 1989, est-ce qu'on a fait des progrès? **Oui,** certains enfants ont été mieux protégés, ils ont pu être écoutés et soignés, ou emménager sous un vrai toit. Et **non,** hélas: la pauvreté, les conflits armés, l'analphabétisme touchent encore les enfants de plein fouet. Il faut continuer à agir, car les droits de l'enfant ne sont pas un objectif lointain. Ce sont des **obligations** à respecter maintenant: par les gouvernements, à l'école, dans la famille et dans tous les espaces publics.

La santé est un droit compliqué

La santé est un droit essentiel. Chaque enfant souhaite être en forme, se sentir protégé et échapper à la maladie. Là où les services de santé fonctionnent bien, la population peut vivre et se développer harmonieusement.

Mais le droit à la santé est un droit compliqué: chaque jour, il nous impose des obligations:
- prendre un médicament, même s'il a mauvais goût
- manger sainement et faire du sport
- avoir une bonne hygiène et se reposer régulièrement.

Soudain, avec le Covid-19, des devoirs nouveaux surgissent:
- porter un masque, se désinfecter les mains, rester confiné dans son appartement ou dans son quartier.

La santé comporte aussi des responsabilités
Pour que le droit à la santé se réalise, il faut que toute la communauté s'engage dans la lutte contre les maladies transmissibles. Voilà pourquoi chaque enfant, chaque jeune doit respecter certaines exigences. Actuellement on en parle beaucoup. Si tu as des questions, il faut en discuter avec tes proches, ton médecin ou ton enseignant.

L'article 24 de la Convention relative aux droits de l'enfant concerne le droit à la santé

Des personnalités qui ont marqué les droits humains

Ces quatre personnalités ont marqué l'histoire des droits humains, parce qu'elles ont dit «**non!**» à la ségrégation raciale, à l'exploitation des enfants et à la discrimination envers les malades du VIH/sida. En même temps, elles ont dit «**oui!**» à une éducation respectueuse des enfants et «**oui!**» aux droits de toute l'humanité.

Nkosi Johnson *Afrique du Sud (1989-2001)*
Né d'une mère séropositive, il milite dès l'âge de 10 ans pour la scolarisation et l'égalité des droits des enfants porteurs du virus du VIH/sida.

Iqbal Masih *Pakistan (1983-1995)*
Vendu comme esclave à l'âge de 4 ans et libéré à l'âge de 10 ans. Il s'engage pour la défense des enfants travailleurs. Il a été assassiné en raison de son activité syndicale.

Maria Montessori *Italie (1870-1952)*
Médecin pédagogue. Elle développe l'*Éducation nouvelle* et les méthodes d'apprentissage actives: chaque enfant peut et doit participer lui-même à sa formation, dans tous les domaines.

Rosa Parks *États-Unis d'Amérique (1913-2005)*
En 1955, elle ose s'opposer aux lois de ségrégation raciale en s'asseyant sur un siège réservé aux Blancs dans un autobus de Montgomery (Alabama).

Illustrations tirées du **Dictionnaire des droits de l'enfant pour les enfants et pour les grands.** Textes de Marie-Françoise Lücker-Babel, illustrations de Pauline Kerleroux, 2019, éditions La Joie de lire Genève

Illustrations Pauline Kerleroux
© Editions La Joie de lire Genève.

© Magali Girardin

Un Bureau social est présent régulièrement sur les sites des distributions alimentaires.

COLIS DU CŒUR: UN BUREAU SOCIAL POUR ORIENTER LES BÉNÉFICIAIRES

Depuis fin octobre, un Bureau social est installé lors des distributions alimentaires organisées par les Colis du Cœur au Palladium. Cet espace d'information et d'orientation est animé par le Service social de la Ville de Genève, l'Hospice Général et l'Entraide Protestante Suisse (EPER).

Plusieurs rapports établis pendant les distributions alimentaires au printemps, mais aussi de l'expérience de terrain, relèvent les difficultés d'accès aux informations pour les bénéficiaires, ce qui contribue au phénomène du non-recours, souvent mis en exergue par les professionnel-le-s de l'action sociale. Ce non-recours aux prestations résulte de la crainte d'être stigmatisé-e, de la honte, mais aussi parfois d'une méconnaissance des prestations que délivrent la Ville de Genève, le Canton et le tissu associatif.

Première orientation

Pour lutter contre ce phénomène, un Bureau social est présent régulièrement sur les sites des distributions alimentaires. Conçu comme un espace de primo-information pour les bénéficiaires, il offre une première orientation socio-sanitaire et permet de les guider ensuite vers l'organisme social le plus adapté et le plus à même de répondre à leurs préoccupations.

Un lien de confiance

La documentation sociale de base disponible est très régulièrement mise à jour et un contact privilégié est proposé à chacun-e. C'est ainsi que le Bureau social permet de créer un premier lien de confiance entre des personnes en situation de précarité et les entités publiques ou les associations pouvant les aider.

Les distributions alimentaires et de produits d'hygiène ont lieu au Palladium, les mercredis de 13h à 19h, et les jeudis de 9h à 13h.

Pour en savoir plus :
Service social
Tél. 022 418 47 00

PUBLICITÉ

Sans-abrisme: la Ville lance une étude

Pour compléter son expérience de près de 20 ans dans le domaine, la Ville lance une étude complète sur le sans-abrisme.

Le Département de la cohésion sociale et de la soilidarité va mandater des expert-e-s pour fournir des éléments pertinents, avec un état des besoins et des publics, en regard de l'offre disponible. Il s'agira d'une photographie de la situation actuelle, complétée par une analyse comparative des dispositifs en place dans des villes de taille comparable à l'échelle suisse et européenne et des recommandations pour répondre aux enjeux actuels, avec des pistes en matière de gouvernance et de répartition des tâches entre les différents acteurs publics et associatifs.

Réveillon de la solidarité 2020

Compte tenu de la situation sanitaire, la Salle Communale de Plainpalais ne pourra pas accueillir cette année le traditionnel Réveillon de la solidarité.

Cependant, afin d'apporter un peu de lumière et de réconfort à ses bénéficiaires des accueils de jour et d'hébergements d'urgence, en ces journées particulières de fin d'année, le Service social leur propose des repas supplémentaires et festifs.

Soutien aux associations

La Ville apporte également aux associations d'accueil de jour et d'hébergement d'urgence un soutien financier pour qu'elles puissent améliorer pour leurs bénéficiaires les repas de Noël et du réveillon. 12 structures associatives bénéficient de cette collaboration.

ENJEUX SOCIAUX LIÉS AU COVID-19 : LES PRIORITÉS D'ACTION

© Magali Girardin

La crise sociale engendrée par le Covid-19 a révélé une précarité longtemps occultée.

Genève fait face à une crise sociale durable avec des inégalités qui se creusent dramatiquement. Dans ce contexte, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) lance un Plan d'actions en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs. Parmi les premières mesures, les distributions de repas proposés par les Clubs sociaux vont s'organiser dorénavant à la Salle communale de Plainpalais. Cela permet aux personnes d'avoir un lieu où s'abriter et prendre un repas au chaud.

La crise sociale engendrée par le Covid-19 a révélé une précarité longtemps occultée. Des centaines de personnes ne parviennent plus à se nourrir et à se loger. Dès le début de la crise sanitaire, la Ville de Genève a réalisé des opérations de distributions alimentaires en collaboration avec la Caravane de solidarité, l'Etat, les Colis du cœur et la Fondation Partage. Cet engagement se poursuit actuellement avec la mise à disposition du Palladium pour les distributions des Colis du cœur.

Distributions de repas à la Salle communale de Plainpalais
D'autre part, les repas des Clubs sociaux qui étaient fournis à l'emporter sont servis désormais à la Salle communale de Plainpalais. Près de 140 petits déjeuners sont proposés tous les matins et 250 repas sont servis à midi, 7 jours/7.

Accompagner les jeunes
Depuis le début de la crise sanitaire, les jeunes sont pénalisés par un accès plus difficile à l'emploi et par une réduction de l'offre de loisirs nocturnes qui les pousse à investir l'espace public qui est de fait restreint. Le DCSS mobilise ses partenaires afin d'encourager les entreprises, les institutions publiques et les associations à engager des jeunes. En outre, l'équipe des travailleur-se-s sociaux hors murs se redéploie sur le terrain afin de proposer des messages de prévention liés au Covid-19 et au vivre ensemble. Enfin, un partenariat a été conclu avec l'association *Nuit Blanche ?* pour une action ciblée sur la plaine de Plainpalais.

Protéger les enfants et soutenir les familles
La pandémie accroît la vulnérabilité des enfants en situation de pauvreté. Une attention particulière est donc portée à la sécurité alimentaire des plus jeunes. Par ailleurs, l'accès aux prestations parascolaires sera facilité et les possibilités d'aides aux devoirs gratuites seront promues auprès des familles.

Soutenir les initiatives citoyennes
Le Plan d'actions du DCSS soutient les initiatives citoyennes et adapte l'offre de service public à la période de crise. Un Appel à projets est lancé pour proposer des idées innovantes, notamment en lien avec les familles, les jeunes et les aîné-e-s. Les projets sélectionnés pourront se concrétiser durant le premier semestre 2021.

Pour en savoir plus:
Tél. 022 418 49 00

Garder le lien avec les aîné-e-s

Les seniors craignent pour leur propre santé et celle de leurs proches. Afin de prévenir le risque d'isolement des aîné-e-s, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité réactive la ligne téléphonique gratuite «Solidarité 65+». Le numéro 0800 22 55 11 offre une aide concrète et quotidienne aux personnes âgées de plus de 65 ans. De plus, un partenariat est en place avec la Croix-Rouge genevoise pour des visites à domicile gratuites assurées par des bénévoles encadré-e-s et formé-e-s.

Le Département entend profiter de son implantation dans les quartiers pour relayer les demandes des aîné-e-s auprès du personnel des Antennes sociales de proximité (ASP). Les ASP répondent avec leur expertise de terrain, leur connaissance du réseau de seniors et des diverses institutions fournissant des prestations.

Actions de proximité
Par ailleurs, à moyen terme, le DCSS réactivera les plans d'actions établis suite aux Forums sociaux de quartier, avec une priorité sur le public aîné. Une série d'actions sera réalisée à l'échelle de la proximité afin de promouvoir le lien social, la santé et l'entraide vis-à-vis des seniors.

Afin de permettre aux personnes de profiter de l'offre de Cité Seniors, la diffusion en ligne de certaines activités est proposée. A moyen terme, une application mobile sera développée pour mettre en valeur toute l'information relative au public aîné.

UN POMMIER POUR SALUER L'ENGAGEMENT DE GENÈVE

Un pommier offert par la Présidente de la Confédération Simonetta Sommuraga a été planté dans le parc des Bastions pour symboliser l'engagement de Genève pendant la crise sanitaire, en particulier les 16 127 colis alimentaires distribués au printemps à la patinoire de Vernets, et l'élan de solidarité qui en a découlé.

C'est à la suite de son travail sans relâche en faveur des personnes victimes de la crise que Silvana Mastromatteo, fondatrice de la Caravane sans frontières et ancienne présidente de la Caravane de Solidarité a été reçue sur la plaine du Grütli lors de la Fête nationale du 1er août, qui rendait hommage aux héros et héroïnes qui ont aidé à la lutte contre le Covid-19.

16 127 colis alimentaires distribués au printemps à la patinoire de Vernets.

Tout un symbole

Mme Mastromatteo était accompagnée de Professeur Didier Pittet, médecin-chef du service de prévention et contrôle de l'infection des HUG et promoteur du fameux gel hydro alcoolique et du lavage des mains dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Après cette célébration, la Présidente de la Confédération a offert à chaque canton un pommier, symbole de leur engagement en cette année si particulière.

Exposition aux Bastions

En accord avec le Professeur Pittet, Madame Mastromatteo a remis cet arbre à la Ville de Genève qui a décidé de le planter dans le parc des Bastions. C'est ce même parc qui a accueilli cet été l'exposition photographique « 16 127», rappelant le nombre de colis distribués du 2 mai au 6 juin 2020 à la patinoire des Vernets.

Cette exposition voulait promouvoir le débat initié par le mouvement de solidarité qui a porté ces distributions, avec un regard bienveillant et respectueux posé sur les bénéficiaires et un hommage aux bénévoles et aux donateurs. La plantation de l'arbre de la solidarité s'inscrit dans la continuité de cet objectif.

Lutter contre le fléau du suicide chez les jeunes

En Suisse, le suicide est la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans, avec 137 décès enregistrés en 2015 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Et les tentatives de suicide, chez les jeunes, sont 50 à 100 fois plus nombreuses encore. Un fléau qui doit nous mobiliser.

Depuis 2010, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) soutient financièrement l'association Stop Suicide qui a pour mission de prévenir le suicide des jeunes en Suisse romande. Chaque année, l'association mène une campagne de prévention, réalise des ateliers auprès des jeunes, intervient dans les formations des Hautes écoles et des Universités, et conseille les professionnel.le.s de l'éducation et des médias concernés par la thématique du suicide.

Cette année, Malatavie, Unité de crise des HUG qui vient en aide aux jeunes en situation de détresse, a lancé, en lien avec le DCSS, une nouvelle campagne afin de promouvoir une ligne téléphonique dédiée à la jeunesse et accessible 24h/24 et 7j/7.

Fresque graffée

Cette campagne a été mise sur pied en y associant étroitement des jeunes. En collaboration avec le Service de la jeunesse (SEJ), plusieurs jeunes ont été sélectionnés pour participer à ce projet et le graff a été choisi comme support de communication. Ainsi, un mur situé dans le passage Cabriol a servi de support à une immense fresque graffée.

Cette œuvre a été réalisée par une artiste professionnelle proposée par le SEJ. Ce support permet de communiquer différemment et très directement avec les jeunes. À terme, selon l'efficacité de la campagne, d'autres fresques peuvent être imaginées dans d'autres lieux clés de Genève.

Pour en savoir plus :
www.malatavie.ch
Tél. 022 732 42 42
stopsuicide.ch
Tél. 022 320 55 67

POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DES JEUNES : ENGAGE.CH

Ce projet vise à encourager la participation des jeunes dans tous les domaines qui les concernent.

Le 3 mars 2020, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, signait un contrat de collaboration avec la Fédération Suisse du Parlement des Jeunes (FSPJ) afin de mettre en place le processus «engage.ch». Une première à l'échelle suisse.

C'est en 2018 que la FSPJ a lancé le projet *engage.ch* grâce au soutien de nombreux partenaires. Ce projet vise à encourager la participation des jeunes dans tous les domaines qui les concernent. La plateforme *engage.ch* entend faciliter concrètement l'engagement des jeunes au sein de leur commune en leur permettant de défendre leurs idées et leurs souhaits ainsi qu'en créant des structures de participation durables au niveau local. Le projet concentre ses offres sur les quatre priorités suivantes : communes, national, formation et parlements des jeunes.

La démarche *engage.ch* est un processus complet qui permet à une commune d'aborder la thématique de la participation des jeunes de manière spécifique et sur le long terme. Elle inclut les services de l'administration de la commune concernée, ainsi que des représentant-e-s des différents partis politiques.

Une première

A noter que la Ville de Genève est la première ville d'importance à s'engager dans cette démarche proposée à l'échelle du pays. Elle collabore étroitement avec le Parlement des jeunes genevois.

Pour en savoir plus :
www.engage.ch
info@engage.ch

PUBLICITÉ

Séances de septembre et octobre 2020

Les prochaines séances du Conseil municipal sont prévues aux dates suivantes:

12, 14 et 15 décembre 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL A …

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant total de 300 francs, destiné à acquérir une action de la société eOperations Suisse SA (PR-1418);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'approbation des comptes 2014 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) (PR-1190);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'approbation des comptes 2015 de la FVGLS (PR-1191);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 984 900 francs destiné à la création de quatre nouveaux espaces de liberté pour chiens clôturés et à la rénovation de neuf espaces de liberté pour chiens clôturés existants, ainsi que le développement de la communication pour l'ensemble des espaces de liberté pour chiens situés sur le territoire communal (PR-1359);

Accepté la motion intitulée «Accessibilité des toilettes dans les restaurants» (M-1200);

Accepté la motion intitulée «Ecoles de sport d'été: facilitons la vie des parents en Ville de Genève» (M-1443);

Accepté la motion intitulée «Pour des salles communales accessibles à toutes et à tous» (M-1198);

Accepté la résolution intitulée «Approbation des comptes 2018 de la Fondetec» (R-270);

Accepté la motion intitulée «Pour la création de terrains de squash en Ville de Genève» (M-1192);

Accepté la motion intitulée «Végétalisations et espaces conviviaux des toitures» (M-1046);

Accepté la motion intitulée «Dérogation OPB – non mais allô!» (M-1134);

Accepté la motion intitulée «Structure municipale de gestion de logements intergénérationnels pour les étudiant-e-s» (M-932);

Accepté la motion intitulée «Entretien des routes communales, facturation de frais de police fictifs: mettons les compteurs à zéro et appliquons les recommandations de la Cour des comptes» (M-1167);

Accepté la motion intitulée «Pour que la ville soit à nous» (M-1154);

Accepté la motion intitulée «Pour la mise en place de radars fixes et de contrôles dans les zones 30 km/h en ville de Genève» (M-1166);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 900 000 francs pour les années 2020, 2021 et 2022, soit:
– l'ouverture d'un crédit de 300 000 francs destiné à renouveler des décorations lumineuses de Noël et développer leur périmètre,
– l'ouverture d'un crédit de 600 000 francs destiné à acquérir de nouvelles oeuvres pour les trois prochaines éditions du festival Geneva Lux (PR-1381);

Accepté la motion intitulée «Pour des mesures qui rendent véritablement indépendant le CFI» (M-1386);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 407730 francs destiné à une subvention d'investissement octroyée à la Société de l'Eglise russe pour les travaux de restauration du décor intérieur de l'Eglise russe, sise rue Rodolphe-Toepffer 9, Genève-Cité (PR-1369);

Accepté la motion intitulée «Genève ville solidaire: information facilitant l'accès aux prestations complémentaires (SPC) et soutien aux personnes isolées ou en situation de précarité afin qu'elles ne renoncent pas aux prestations complémentaires qui leur sont dues» (M-1553);

Accepté la résolution intitulée «Soutien de la Ville de Genève à l'appel des actrices et acteurs de la vie nocturne» (R-269);

Accepté la motion intitulée «Nouvelles technologies: pour que la Ville de Genève se mette enfin à la page!» (M-1238);

Accepté la motion intitulée «Pour une Genève «smart»!» (M-1210);

Accepté la motion intitulée «Pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire en Ville de Genève» (M-1369);

Accepté la motion intitulée «Objectifs de la stratégie générale pour un patrimoine immobilier de la Ville 100% renouvelable en 2050: rattrapons notre retard!» (M-1297);

Accepté la résolution intitulée «Les frontières: on s'en «foot»!» (R-172);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de la constitution en faveur de la Ville de Genève d'une servitude d'usage public sur la parcelle du domaine public cantonal N° 2939 de Genève-Eaux-Vives, propriété du canton de Genève, formalisant la reprise par la Ville de Genève de la gestion et de la maintenance de la plage (PR-1363);

Accepté la proposition du Conseil administratif sur demande du Département du territoire (DT), en vue de:
– l'adoption du projet de plan localisé de quartier (PLQ) N° 30 134 «Cité de la musique» situé au Petit-Saconnex à proximité immédiate de la place des Nations,
– l'adoption du projet de modification des limites de zones (MZ) N° 30 159 situé au Petit-Saconnex entre la route de Ferney et l'avenue de la Paix,
– la constitution de servitudes de passage à pied et grevant en charge les futures parcelles du PLQ N° 30 134, en faveur de la Ville de Genève (PR-1395);

Accepté la motion intitulée «Rendons la rue aux enfants» (M-1269);

Accepté la motion intitulée «Préserver l'avenir de Naxoo / 022 Télégenève SA (bis)» (M-1232);

Accepté la résolution intitulée «Les Arméniens du Haut-Karabakh ont le droit à la vie et à l'autodétermination» (R-271);

Accepté la motion intitulée «Pour un espace adapté aux jeunes dans le quartier des Eaux-Vives» (M-1359);

Accepté la motion intitulée «Mise à disposition de locaux publics pour la vente des producteurs locaux» (M-1569);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'approbation des comptes de la saison 2018-2019 du Grand Théâtre de Genève (PR-1398);

Accepté les projets de délibérations intitulés «Stop aux résiliations de bail abusives» (PRD-173), «Pour le maintien des seniors dans leur quartier (PRD-174), «Pour une politique sociale du logement cohérente en Ville de Genève» (PRD-175) et «Pour un calcul du loyer des locataires de la Gérance immobilière municipale qui soit enfin transparent et qui simplifie la vie des locataires» (PRD-176) amendés en un amendement général (la teneur de la résolution intitulée «La Gérance immobilière municipale mène-t-elle vraiment une politique sociale?» (R-223) y est également incluse) (PRD-282);

Accepté la motion intitulée «Pour un espace de grimpe au parc Alfred-Bertrand» (M-1426);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de préétude d'un montant de 500 000 francs destiné à l'élaboration d'un plan directeur pour l'aménagement du site de la caserne principale du Service d'incendie et de secours (SIS), située 11, rue du Vieux-Billard, parcelle N° 292 et pour partie sur la parcelle N° 291, feuille N° 17 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais (PR-1386);

Accepté la motion intitulée «Pour la création d'un fonds intercommunal de soutien à l'action sociale d'urgence» (M-1438);

Accepté la motion intitulée «Pour le respect de l'autonomie communale et de la démocratie locale (répartition des tâches entre le Canton et les communes)» (M-1178);

Accepté la motion intitulée «Pour un menu végétarien hebdomadaire dans les restaurants scolaires et les institutions de la petite enfance» (M-1209);

Accepté la motion intitulée «Pour une vraie place de Neuve» (M-1219);

Accepté la motion intitulée «Un prix »Femme exilée, femme engagée» (M-1202);

Accepté la motion intitulée «Séances de commissions en visioconférence» (M-1570);

Refusé le projet de délibération intitulé «Modification du règlement du Conseil municipal concernant l'entrée en matière» (PRD-19);

Refusé le projet de délibération intitulé «Soutien à la Maison internationale des associations» (PRD-119);

Refusé le projet de délibération intitulé «Abrogation du règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol» (PRD-8);

Refusé la motion intitulée «Récolter le papier, une action citoyenne» (M-1120);

Refusé la motion intitulée «Nuisances dans les quartiers: agissons pour garantir la tranquillité de la population et offrons des espaces animés en ville» (M-1151);

Refusé la motion intitulée «Valorisons le domaine de la villa Lombard et son parc de 3 hectares (ex-annexe de Conches)!» (M-1104);

Refusé la motion intitulée «Rôle du Contrôle financier de la Ville de Genève dans le cadre du scandale des frais professionnels des membres du Conseil administratif» (M-1383);

Refusé la motion intitulée «Pour la création d'une commission de contrôle de gestion au sein du Conseil municipal» (M-1389);

Refusé la proposition du Conseil administratif en vue de la modification du règlement LC 21 191 sur le contrôle interne, l'audit interne et la révision des comptes annuels en Ville de Genève du 18 septembre 2013 (PR-1367);

Refusé la motion intitulée «Projet des Vernets: pas de travaux avant la réponse de la justice» (M-1554);

Refusé la motion intitulée «Préaux sécurisés: pour une Ville de Genève au diapason» (M-1101);

Refusé la motion intitulée «Engagement en Ville de Genève: pour la fin du fait du prince» (M-942);

Refusé la motion intitulée «Etablissements publics et nuisances sonores: un bilan et des mesures» (M-1179);

Refusé le projet de délibération intitulé «Débats d'idées et pas d'habits» (PRD-213);

Refusé la motion intitulée «Non à la suppression du porc en milieu scolaire» (M-1215);

Refusé la motion intitulée «Le porc, j'adore!» (M-1216);

Refusé le projet de délibération intitulé «Pour un dégrèvement sur la taxe professionnelle communale en Ville de Genève» (PRD-281);

Refusé la motion intitulée «Dès les premiers signes de violences…» (M-1568).

Vous avez des questions sur le Conseil municipal?
Service du Conseil municipal
44 rue de la Coulouvrenière
Tél. 022 418 29 66

Ultrarapide, rechargeable et sécurisé !

tpgPay, votre moyen de paiement
pour faciliter l'achat de titres de transport
aux distributeurs à l'arrêt ou à bord.

Découvrez ses avantages sur tpg.ch

tpg

tpg.ch

Création : Candy Factory